Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 24/02/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 24/02/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/662782
N° d'annonce : 662782

Suivant acte SSP en date du 21 février 2023 il a été constitué une Société par Actions Simplifiée ayant pour :

Dénomination :

NMC

Capital : 1 000 euros

Siège Social : 47 Boulevard de Courcelles 75008 PARIS

Durée : 99 ans

Objet :

– : le conseil en investissement et la fourniture de toutes prestations de service, conseil, assistance à caractère économique ou commercial et l'accomplissement de fonctions de direction, d'animation, de gestion et de contrôle, auprès de toutes entités, y compris auprès d'entité dans laquelle la Société détiendra une participation.

Président : Monsieur Nassroudine MLANAO demeurant 65 les Hauts Vallons 97600 MAMOUDZOU (MAYOTTE)

Transmission des actions : Conformément aux dispositions statutaires

La société sera immatriculée au RCS de PARIS

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeLrE4cXB
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeLrE4cXB

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)